

L'opération *Hamilton*... démonstration stratégique et puissance aérienne

Éric MOYAL

Lieutenant-colonel, Centre des études, du rayonnement et des partenariats de l'Armée de l'air (Cerpa).

Il y a un an, dans la nuit du 13 au 14 avril 2018, Washington, Londres et Paris lançaient *Hamilton*, une opération sous commandement de la France pour détruire le stock d'armes chimiques de Bachar El-Assad. Ces frappes punitives dans la profondeur du territoire syrien répondaient à une nouvelle attaque du régime contre les populations civiles de Douma le 7 avril, dont la France, les États-Unis, et le Royaume-Uni avaient prévenu qu'elle ne serait pas impunie. Avec *Hamilton*, la France démontrait sa faculté à faire respecter par la force ses lignes rouges et donnait en même temps une preuve de son autonomie stratégique, notamment à Moscou qui possédait l'ascendant militaire et diplomatique dans la région depuis 2013.

Militairement, *Hamilton* est l'aboutissement d'un travail complexe conclu par le tir simultané de missiles de croisière ⁽¹⁾ par les airs et la mer ⁽²⁾. L'opération est un succès tactique puisque la Syrie n'utilise plus d'armes chimiques, ainsi qu'une victoire stratégique puisque cet épisode a acté le retour des trois Nations du P3 dans le jeu des puissances en Syrie. Il permet d'explorer les subtilités d'une mission complexe aux allures de raid nucléaire, mais aussi le rôle des armements conventionnels qualifiables dans une certaine mesure de « stratégiques ». Enfin, *Hamilton* souligne l'importance d'une Armée de l'air moderne et bien dimensionnée.

Maîtrise des risques et décisions politiques

Seul un raid aérien apportait toutes les garanties de succès à une telle démonstration de puissance. La France a engagé une vingtaine d'avions dans une opération nocturne de plus de 10 heures couvrant plus de 7 000 km. Trois

(1) Missiles capables d'effectuer un vol propulsé complet, sa performance dépend de sa vitesse, sa portée, sa capacité de manœuvre et sa précision.

(2) Depuis les *Rafale* de l'Armée de l'air (9 missiles *Scalp - Système de croisière conventionnel autonome à longue portée*), les *B-1B* américains et les *Tornado* britanniques. Depuis les frégates de la Marine (3 *Missiles de croisière naval - MdCN*) et les croiseurs et sous-marins américains.

L'opération *Hamilton*...
démonstration stratégique et puissance aérienne

ravitaillements en vol ont été effectués par les avions de combat avant le tir des missiles de croisière depuis les eaux internationales de la Méditerranée orientale, tandis que le commandement et la coordination des moyens des trois alliés étaient assurés par deux avions de commandement et de contrôle ⁽³⁾ AWACS français. Avant d'ordonner l'opération, le président de la République Emmanuel Macron devait obtenir de l'Armée de l'air la quasi-certitude du succès du raid avec un risque minimum de pertes. Cette garantie reposait pour beaucoup sur les savoir-faire historiques en matière de raids aériens lointains hérités de la composante aérienne de la dissuasion nucléaire, mais aussi sur l'expérience et l'expertise acquises lors des opérations récentes (exemple de la campagne d'entrée en premier au Mali).

La phase de vol jusqu'au tir suivie d'une phase de pénétration autonome des missiles de croisière à travers les défenses, dans la profondeur du territoire syrien, était le seul mode d'action permettant de maîtriser les risques (moindre exposition des pilotes, faibles dommages collatéraux) et garantissant une très forte probabilité de détruire les cibles ⁽⁴⁾. Ce « profil de mission » irrigué par certaines compétences des Forces aériennes stratégiques (FAS) est concomitant des progrès et de l'utilisation des missiles de croisière dans les opérations conventionnelles. Elle permet de donner une dimension politique aux missions (avec au besoin une personnalisation de la décision par le président ⁽⁵⁾), l'action lointaine depuis le territoire national, des délais de mise en œuvre réduits, et la réversibilité des actions jusqu'au moment du tir.

L'opération *Hamilton* reflète la volonté politique des puissances impliquées de mener une action ferme sans provoquer d'escalade avec la Russie. Les mises en garde au régime syrien ont d'abord été nombreuses. Si certains canaux diplomatiques sont secrets, il fait peu de doutes que des mécanismes de « déconfliction » ont été activés, aucun protagoniste n'ayant intérêt à surprendre l'autre et risquer un combat de haute intensité.

S'il était acquis que la Russie ne s'opposerait pas de manière trop véhémente au raid, une réaction de Moscou pour montrer sa capacité à mettre à mal l'opération avait été anticipée. La coalition souhaitait également afficher son aptitude à agir en toutes circonstances y compris dans un espace aérien contesté, en incluant dans le raid des avions de défense aérienne ⁽⁶⁾. *In fine*, la liberté de manœuvre n'a pas été compromise par des tirs de chasseurs ou de frégates russes.

(3) Le Commandement et Contrôle Air en vol et au sol est la clé de voûte de la coordination interalliés et interarmées.

(4) L'utilisation pour la première fois de *MdCN* en opération n'apportait pas les mêmes garanties de fiabilité que des armements déjà éprouvés (*combat proven*). La robustesse du dispositif aérien permettait d'accepter ce risque pour démontrer toute une gamme d'options.

(5) Cf. la photographie d'Emmanuel Macron au moment du raid entouré et de ses proches conseillers.

(6) Supériorité aérienne confiée aux Mirage 2000-5 français et aux F-15 et F-16 américains.

L'opération *Hamilton*...
démonstration stratégique et puissance aérienne

La pénétration des missiles de croisière en Syrie jusqu'aux objectifs devait ensuite déjouer les systèmes antimissiles russes les plus modernes ⁽⁷⁾, une interception aurait été particulièrement préjudiciable à l'image du raid ⁽⁸⁾. La Russie a d'ailleurs tenté une manœuvre de « déception » en annonçant plusieurs interceptions, rendant décisive la capacité de la coalition à évaluer les résultats et à communiquer dessus. L'emploi effectif de missiles antimissiles reste toutefois incertain ⁽⁹⁾, la Russie n'ayant pas intérêt à contrer trop sévèrement le raid, et elle-même ayant intérêt à ne pas susciter d'escalade avec les trois pays impliqués. La retenue russe peut aussi traduire la volonté de ne pas exposer les caractéristiques de ses systèmes : leurs performances réelles comme leurs faiblesses ⁽¹⁰⁾.

Des opérations stratégiques qui participent à un « dialogue de forces » complexe

Par ses frappes à longue distance, la coalition a provoqué un rééquilibrage stratégique au détriment de Moscou sans avoir à faire évoluer son dispositif global. La démonstration par Paris, Washington et Londres de leur autonomie de décision et d'action était une mise en application du concept de « projection de puissance » dont peu d'États sont capables. Elle est venue contrebalancer l'idée que seul l'emploi décomplexé de la force par Moscou est efficace en Syrie. Plus que la neutralisation d'un arsenal chimique, *Hamilton* a démontré que les puissances occidentales disposaient d'options capacitaires pour conduire une opération calibrée et maîtrisée quand certaines lignes rouges étaient franchies. Ce message stratégique s'adressait à la Syrie mais aussi à la Russie.

La réinscription du conflit dans une logique de puissance répondait à la nécessité de rétablir la valeur de la norme de non-prolifération, le message étant que l'utilisation d'armes de destruction massive ne peut rester impunie. Norme doublement menacée car violée par la Syrie à plusieurs reprises, de surcroît avec la protection d'un pays qui a une responsabilité particulière en tant qu'État doté et membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies.

Par ailleurs, la légitimité d'action étant d'ordre politique et éthique ⁽¹¹⁾, un emploi de la force limité à des frappes chirurgicales contribuait à renforcer leur caractère stratégique, la « propreté de l'action » étant en soi un message de supériorité technique mais aussi morale. Elle souligne que les puissances du P3 sont

(7) La préparation des trajectoires des missiles était un élément tactique essentiel face à des systèmes comme les *S-400*, les *S-300* et les *SA-21* russes.

(8) La France a assumé quelques ratés techniques (1 *Scalp* et plusieurs *MdCN* non tirés) qui n'ont pas nui à l'opération, le nombre de missiles prévus incluant cette probabilité d'échec.

(9) L'utilisation de brouillage *GPS* ou d'autres formes de guerre électronique est beaucoup plus probable.

(10) D'autant que ces systèmes focalisent l'attention à l'Occident, et sont particulièrement recherchés (acquisitions par l'Iran, l'Inde et la Turquie). Il y a à la fois un enjeu stratégique et commercial.

(11) Il existe des preuves étayées de l'utilisation par Damas d'armes chimiques. Toutefois, l'opération ne s'adosse pas à une résolution de l'ONU à laquelle la Russie aurait mis son *veto*.

L'opération *Hamilton*...
démonstration stratégique et puissance aérienne

aussi capables de recourir à la force, mais qu'à l'inverse de Damas et de Moscou, elles le font dans le respect du droit de la guerre.

En filigrane, la dissuasion nucléaire a modelé cet épisode du dialogue entre puissances dotées. Pour la France, c'est le seul domaine stratégique par essence. La logique dissuasive s'articule autour de la crainte des représailles, les armes nucléaires aéroportées constituant la partie visible de la dissuasion ⁽¹²⁾. Pour autant, les capacités conventionnelles alliant puissance de feu, précision, autonomie, réactivité et allonge peuvent également participer de l'action « stratégique » ⁽¹³⁾. Elles sont prioritaires pour une puissance ambitieuse comme la France ⁽¹⁴⁾.

État de l'art en matière de frappes conventionnelles, l'emploi de missiles de croisière durant *Hamilton* est à mettre en regard avec l'emploi répété sur le théâtre syrien par la Russie de missiles de croisière depuis ses frégates et sous-marins. En effet, les opérations réelles ou les exercices mettant en scène des missiles potentiellement capables d'emporter des charges nucléaires ont une signification particulière pour Moscou : ces tirs de la version conventionnelle du Kalibr participent de la crédibilité des capacités nucléaires russes. Il est donc vraisemblable que le raid du P3 ait, à l'inverse, été perçu par Moscou comme une démonstration de la capacité de Paris, Londres et Washington à conduire une opération stratégique comparable, sur le plan technique, à une mission nucléaire.

La puissance aérienne de la France au-delà d'Hamilton

Si l'action de la France en Syrie rappelle la centralité de la puissance aérienne dans la mise en œuvre de l'autonomie stratégique ⁽¹⁵⁾, ses enseignements doivent aussi servir à identifier les défis auxquels France pourrait être confrontée. Dans un contexte mondial où les stratégies et tactiques de déni d'accès et de zone (A2/AD) ⁽¹⁶⁾ sont redevenues des préoccupations majeures, deux scénarios suggérés par la Revue stratégique de 2017 ⁽¹⁷⁾ permettent d'alimenter la réflexion sur des crises de plus haute intensité avec l'activation de défenses modernes capables de contraindre notre liberté d'action.

(12) Affirmation de la volonté, crédibilisation des capacités et concept de « rétablissement de la dissuasion ».

(13) Il est acquis que la notion de capacité conventionnelle stratégique n'implique en aucun cas de substitution possible avec les capacités de dissuasion nucléaire, qui demeure la garantie de sécurité ultime.

(14) *Revue stratégique* 2017, article 297 (www.defense.gouv.fr/).

(15) *Livre blanc* de 2013 (<https://fr.calameo.com/read/000331627d6f04ea4fe0e>) et *Revue Stratégique*, *op. cit.*, article 275.

(16) Pour la France, l'A2 et l'AD sont deux postures différentes, utilisables de façon combinée pour former une stratégie. L'A2 opère au niveau politico-stratégique grâce à des systèmes offensifs à longue portée menaçant les points d'entrée sur un théâtre et des systèmes défensifs de longue portée obligeant les moyens aériens et navals à traverser plusieurs couches pour y accéder. L'AD intéresse le niveau tactique grâce à des systèmes offensifs et défensifs (éventuellement mobiles et non uniformément répartis) capables d'entraver la liberté de mouvement dans les trois milieux à l'intérieur d'un théâtre. Elle laisse la possibilité de conduire des opérations au sein des zones contestées en acceptant un niveau de risque variable.

(17) Contexte lié à la résurgence de la Russie ou de la Chine et de puissances régionales de moindre importance profitant de la prolifération de missiles de plus en plus performants.

L'opération *Hamilton*...
démonstration stratégique et puissance aérienne

**Crédibilité de nos capacités lors de la reconquête
d'un territoire d'un membre de l'Otan annexé par la Russie ⁽¹⁸⁾**

Politiquement, ce scénario mettrait à l'épreuve le principe de solidarité de l'Otan (article 5) face au seul ennemi capable d'opposer un *A2/AD* de dernière génération, structuré et efficace. Stratégiquement, un des premiers objectifs des belligérants serait de contenir le conflit à l'échelle régionale et le maintenir sous le « seuil nucléaire ». Pour autant, l'Otan devra éviter l'écueil de l'autocensure par crainte de l'escalade, face à une Russie qui n'hésiterait sans doute pas à communiquer habilement sur son potentiel nucléaire tactique pour intimider les Alliés et les dissuader ainsi de réagir à la prise de territoire.

Une opération de reconquête commencerait vraisemblablement par une grande campagne aérienne commandée par les Américains. Bien qu'imposante à l'échelle européenne, la contribution aérienne française à ce combat de haute intensité, ne serait probablement pas dimensionnante ni décisive. Si l'*A2/AD* n'est pas une barrière infranchissable pour la France, le format capacitaire conventionnel de l'Armée de l'air montrerait ses limites ⁽¹⁹⁾.

Dans le cas où le scénario laisserait anticiper une escalade du conflit, la logique d'économie des moyens pousserait probablement la France à reconcentrer ses moyens aériens sur son territoire au profit de la fonction Dissuasion, garantie ultime de « stabilisation » ou de « plafonnement » de l'escalade.

Ce scénario milite pour le renforcement de nos forces aériennes. Il souligne que dans le cadre d'une campagne très exigeante, nous devons disposer des ressources suffisantes pour assurer notre solidarité dans la durée. L'enjeu serait en outre de préserver la crédibilité de la dissuasion nationale, à la fois de manière autonome et comme contribution à la dissuasion de l'Otan.

**Capacités à conduire des représailles conventionnelles de portée stratégique
contre un État « moyen » (ou un intermédiaire) menaçant**

Si la France était menacée de façon inacceptable – voire attaquée – par un État possédant des missiles offensifs ⁽²⁰⁾ antimissiles et antiaériens modernes, l'incertitude porterait moins sur l'issue de la confrontation que sur le caractère décisif de la démonstration de puissance dont nous serions capables. L'adversaire mettrait à l'épreuve notre détermination face à un risque conséquent de pertes et une probabilité de succès moindre que lors d'*Hamilton*.

(18) Scénario type Ukraine appliqué à l'Otan et qui sert souvent d'hypothèse « haute intensité ». *Revue stratégique, op. cit.*, article 140.

(19) Cf. COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES, « Audition du général François Lecointre, Chef d'état-major des armées (Céma), sur le projet de loi de finances pour 2019 », Assemblée nationale, 18 octobre 2018 (www.assemblee-nationale.fr/15/cr-cdef/18-19/c1819015.asp).

(20) *Revue stratégique, op. cit.*, articles 140, 151 et 152.

L'opération *Hamilton*...
démonstration stratégique et puissance aérienne

Une campagne aérienne autonome et potentiellement longue, dans un contexte *A2/AD* moyen ⁽²¹⁾ représenterait un défi. En premier lieu, les défenses aériennes d'*AD* devraient être neutralisées selon les modes d'action éprouvés en Syrie, mais à plus grande échelle. Le dimensionnement de l'Armée de l'air se répercuterait alors directement sur la force de notre réaction.

De même qu'*Hamilton* a démontré notre capacité à accomplir des missions conventionnelles pour remplir une fonction stratégique, dans l'hypothèse d'une frappe de missile contre notre territoire, la flexibilité de ce type d'option élargit l'éventail de la riposte sans remettre en cause la validité de la dissuasion et éloigne *de facto* l'ombre du nucléaire ⁽²²⁾. Il est toutefois à anticiper que nos capacités limitées de défense antimissile ⁽²³⁾ pourraient gagner en importance notamment pour faire face à la prolifération de missiles balistiques ou de croisière de plus en plus performants. Elles permettraient de protéger localement certains sites et ponctuellement ⁽²⁴⁾ de disposer d'options pour se prémunir contre des questionnements infondés sur notre dissuasion.

Ce scénario qui pourrait à moyen terme devenir le véritable révélateur de l'autonomie stratégique de la France devrait donc servir à calibrer, *a minima*, nos capacités aériennes et antimissiles. Une démonstration de puissance peu significative, un niveau de pertes, même moyen, ou, *in fine*, le recours à la dialectique nucléaire seraient autant de victoires pour l'adversaire.

*
**

- *Hamilton* montre que face aux systèmes *A2/AD*, le couple avion de chasse–missile de croisière confère une dimension stratégique à la puissance aérienne et justifie les décisions politiques en faveur de ces modes d'action, notamment pour la démonstration de puissance. À moyen terme, la montée en gamme de nombreux acteurs renforcera cette tendance.

- Les apports des FAS aux forces conventionnelles soulignent toute l'importance de la dissuasion comme stimulateur de l'innovation. C'est aussi la preuve que certains domaines réservés évoluent. La course aux armements conventionnels qualifiables de « stratégiques » accentue ce mouvement.

(21) C'est-à-dire quelques systèmes technologiques et un plus grand nombre de systèmes rustiques positionnés en couches successives.

(22) Cette attaque pourrait être considérée à tort comme un « échec de la dissuasion », selon l'expression employée dans le narratif américain et à l'Otan, mais réfutée par la France dont la doctrine garde une ambiguïté volontaire sur ce que serait l'échec de la dissuasion.

(23) Une dizaine de *Mamba* sont en dotation dans l'Armée de l'air, systèmes « duaux » efficaces en antiaérien et contre certains missiles sous certaines conditions. Le concept retenu est celui de défense antimissile de théâtre, donc de mise en œuvre au besoin (cf. mission *TBMD* à l'Otan) différent de la défense antimissile balistique permanente (cf. *BMD* Otan).

(24) Il n'est pas réaliste de promouvoir un « bouclier antimissile » mais des options défensives peuvent jouer un rôle stratégique sur un théâtre défini.

L'opération *Hamilton*...
démonstration stratégique et puissance aérienne

- Face aux enjeux de dissémination de systèmes de défense antiaérienne, les savoir-faire technologiques exceptionnels, comme les missiles hypersoniques, devraient continuer à être développés car ils dimensionneront le dialogue de puissance. Le cyber, l'Espace, la guerre électronique (offensive ou défensive) et à moyen terme l'Intelligence artificielle (IA) sont aussi des domaines d'innovation capitaux pour les opérations aériennes en milieu *A2/AD*.

- Face à des défenses modernes, l'éviction quantitative au bénéfice du gain qualitatif que procure une aviation, certes plus performante mais de plus en plus onéreuse, ne saurait être la solution. La taille critique correspondant aux ambitions militaires, notamment les capacités aériennes d'entrée en premier, doit être précisément étayée par la simulation. Par ailleurs, il n'est pas paradoxal de promouvoir des vecteurs et modes d'action complémentaires plus « rustiques », notamment dans les scénarios où les coûts des armes technologiques seraient rédhibitoires.

- La nature souveraine de la démonstration de puissance est compatible d'une dimension européenne, tant pour asseoir la légitimité d'action que pour renforcer la Base industrielle et technologique de défense-européenne (BITD-E) en matière de missiles. La réflexion sur des coopérations concernant des capacités clés qui n'affaibliraient pas la souveraineté nationale en opérations (exemple du spatial, du *Système de combat aérien futur : Scaf*) doit être approfondie.

- La prolifération ouvre des opportunités à des adversaires qui atteindraient le niveau technologique suffisant pour déjouer nos défenses antimissiles par la qualité ou la quantité de leurs missiles. En cas de passage à l'acte, les conséquences sur l'opinion d'un missile touchant la France seraient assurément préjudiciables et conforteraient les détracteurs de la pertinence de notre dissuasion. Le paradigme de « dissuasion et défense » utilisé à l'Otan, basé sur la « combinaison appropriée de capacités conventionnelles, nucléaires et de défense antimissile »⁽²⁵⁾ mériterait donc une réappropriation au plan national, notamment grâce à un réinvestissement doctrinal et capacitaire sur la défense antimissile et antiaérienne. ♦

(25) Cette combinaison est mentionnée depuis la déclaration du Sommet de Chicago en 2012, § 54 (www.nato.int/), jusqu'à la déclaration du Sommet de Bruxelles en 2018, § 34 (www.nato.int/cps/fr/natohq/official_texts_156624.htm).